

## TABLEAU OBJECTIFS DE PROGRESSION 2023

<b>INDICATEURS pour lesquels la note maximale n'a pas été atteinte</b>	<b>OBJECTIFS DE PROGRESSION:</b>	<b>ECHEANCIER</b>	<b>COUT ESTIME:</b>
Ecart de rémunération entre les hommes et les femmes	Dans le cadre de recrutement et d'embauche, évaluer les candidats reçus uniquement sur leurs compétences, leurs expériences professionnelles, formations et qualifications, en proscrivant toute discrimination	Maintenir	Négligeable
	S'assurer que les salariés de retour de congé maternité ou parental retrouvent leur poste ou un poste similaire. En cas d'évolution de leur poste, ces salariés bénéficieront de la formation nécessaire à leur adaptation	Immédiat	à intégrer dans le budget pour la formation
	S'assurer que les salariés aient des niveaux de salaire équivalents, à expériences, compétences, durée de travail égales et qualifications équivalentes entre les hommes et les femmes	Maintenir	Négligeable
	Faciliter et encourager la formation auprès des salariés de sexe féminin afin de favoriser la montée en compétences	Immédiat	à intégrer dans le budget pour la formation
Salariés du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations	Faciliter et encourager la formation auprès des salariés de sexe féminin afin de favoriser la montée en compétences	Immédiat	à intégrer dans le budget pour la formation
	S'efforcer de remplacer les départs dans l'encadrement et les postes à responsabilités par du personnel féminin dans un cas sur deux	en fonction des départs, la société n'étant pas en croissance d'effectifs	Négligeable car il s'agit de salaires équivalents
	Une salariée supplémentaire devra être classée dans les 10 plus hautes rémunérations	Dans 12 mois	Négligeable car il s'agit de salaires équivalents